

## Le Centre de Séjour Surveillé" de Fort Barraux

Dominant les berges de l'Isère, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Grenoble, le Fort Barraux est édifié à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle par Charles Amédée de Savoie. Tandis que la construction s'achève, le connétable de Lesdiguières s'empare du fort et l'annexe au Dauphiné. C'est la raison pour laquelle il se trouve actuellement en Isère. Réaménagé aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, il occupe plus de 26 000 m<sup>2</sup> dont 4 300 m<sup>2</sup> de surface bâtie.

Constitué le 24 juillet 1940 en Centre de Séjour Surveillé (CSS), sous tutelle du ministère de la Guerre, Fort Barraux s'inscrit dans le dispositif que met en place le régime de Vichy pour mener à bien sa politique d'internement.



Fort Barraux, 1942. Coll. MRDI

A la différence des derniers gouvernements de la III<sup>ème</sup> République, qui sous la pression d'événements nationaux et internationaux (arrivée d'Hitler au pouvoir, guerre d'Espagne, afflux massifs de réfugiés, pressions de l'extrême droite), créent quelques camps d'internement, le gouvernement de Vichy développe une nouvelle politique de l'internement en rupture totale avec les principes républicains. Sa volonté est d'épurer la France de ceux qui lui nuisent et l'empêchent de se reconstruire dans une «Europe nouvelle» désormais dominée par l'Allemagne nazie.

La loi du 3 septembre 1940 prévoit l'internement dans des CSS, sur simple décision du préfet et pour une durée indéterminée, de "*tout individu dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique*".

En juillet 1940, les premiers internés du Fort Barraux, sont les membres démobilisés des compagnies spéciales de travailleurs militaires, considérés comme dangereux pour la sécurité nationale ou l'ordre social.



Fort Barraux, 1<sup>er</sup> juin 1941. Internés politiques.  
Fonds Arthémise Vizios, coll. MRDI



Fort Barraux, avril 1941. Internés communistes  
Du 30 novembre 1940. Coll. MRDI

Le 1<sup>er</sup> novembre 1940, quand le fort passe de la tutelle du ministère de la Guerre à celui de l'Intérieur, le commissaire spécial Wenger, premier chef civil du camp, veille alors sur 704 internés originaires des compagnies spéciales. Ils sont rejoints, jusqu' à la fin de 1942, par des «indésirables politiques», soit principalement des membres du Parti communiste, et, à partir d'août 1941, par quelques "délinquants économiques" (trafiquants du marché noir).



François Risterucci, Fort Barraux, 1943,  
Entouré des gardiens du camp.  
Fonds Michelle Goddard, coll. MRDI



François Risterucci, Fort Barraux, 1943.  
Coll. MRDI

En août 1942, et notamment du 16 au 27, les Juifs étrangers, arrêtés dans la région, sont internés au Fort Barraux avant d'être dirigés vers Lyon, le 28, puis déportés à Auschwitz.

Les décisions ministérielles des 31 octobre et 9 novembre 1942 modifient la destination du CSS du Fort Barraux qui se spécialise alors dans l'internement des "repris de justice et souteneurs".

En octobre 1943 François Risterucci, ancien chef du camp de Saint-Sulpice-la-Pointe, déplacé pour brutalités envers des détenus, est nommé à tête du camp de Fort Barraux. Simple gardien de camp (à Saint-Paul-d'Eyjeaux puis à Rivesaltes), ce trop zélé serviteur du gouvernement de Vichy sera le dernier collaborateur exécuté en Isère, le 29 décembre 1946.

Le 22 juin 1944, les Allemands déportent les 400 internés qui se trouvent encore au Fort Barraux.